FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-141 DU 28 AVRIL 2010

portant nomination de Monsieur Expédit Codjo HOUESSOU en qualité de Directeur Général de la Société Nationale de Commercialisation des. Produits Pétroliers.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-179 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce ;

Sur proposition du Ministre du Commerce ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 avril 2010 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur Expédit Codjo HOUESSOU est nommé Directeur Général de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAY I

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la
Coordination de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DOUADA

Le Ministre du Commerce,

Christine OUINSAVI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEF 4 MC 4 AUTRES MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.